

La CGT continue d'affirmer son opposition au travail du dimanche. Ce combat ne doit pas devenir une fatalité, un combat perdu ! Au contraire, il doit participer à la construction d'un rapport de force pour lutter. La CGT propose que le repos hebdomadaire dominical reste un repère collectif, gage de modernité de notre modèle social Français. Le dimanche permet de structurer notre société, socialement, économiquement. Il est un composant du vivre ensemble. Le repos dominical est un élément de cohésion sociale permettant aux populations d'avoir des loisirs, de se cultiver, de décompresser du rythme du travail. Il est une garantie pour la santé des salariés, pour de meilleures conditions de vie et de travail.

**La CGT ne lâchera pas les salariés au détriment des profits de certains.**

## Le mythe du VOLONTARIAT

Le volontariat n'existe pas. Le contrat de travail soumet les salariés à la subordination de l'employeur. Les salariés n'ont pas le choix. Les conditions de rémunérations et la précarité de l'emploi créés par la Direction, les conditions pour « obliger » le salarié à travailler le dimanche et quand cela ne suffit pas, certaines méthodes patronales (chantage à l'emploi, aux vacances, pressions divers...) permettent de forcer la main. Un salarié devrait avoir une rémunération suffisante pour ne pas avoir besoin de majoration pour boucler ses fins de mois. Quand le travail du dimanche sera banalisé il n'y aura plus de majoration...

## Qui formera les « embauchés », à part les anciens qui ont l'expérience ?

Qui on embauchera ? Des étudiants qui ne veulent pas rester chez Carrefour ? Les étudiants travaillent déjà la semaine pour payer leurs études quand ils ne sont pas en cours. Quand est-ce qu'ils se reposeront et auront une vie sociale ? Arrêtons de nous leurrer et agissons ! Jusqu'où allons-nous les laisser faire ? En gros nous deviendrons un peu plus les pions du patronat...

**ON TRAVAILLERA 7J/7 !**

Ils attendent que nous devenions l'esclave du travail pour leurs profits car eux ils ne travailleront pas le dimanche !!!!



## L'équipe FO Carrefour remercie les collègues de leur confiance !

FO a consulté ses adhérents partout en France mais aussi et surtout tous les salariés Carrefour ! Ensemble nous avons fait le bon choix !

Et celles et ceux qui ont démissionné FO

à des fins basement "politiques et électoralistes"

ont menti mais aussi ont fait perdre aux collègues des heures inutilement !

**Carrefour n'ouvrira pas les dimanches matins !**

grâce à un article de la convention collective qui ne sera pas remis en cause et que FO avait signé il y a 47 ans !

## L'emploi favorisé ?

L'expérience montre que les promesses d'embauches faites par notre groupe (pacte sociale et autres...) n'ont jamais été respectées et nous le vivons tous au quotidien. L'ouverture des magasins le dimanche se traduira de la même manière par des déplacements d'emplois stables en Cdi vers des emplois précaires.

Il ne peut y avoir d'avancé pour l'emploi pour une raison de bon sens : le pouvoir d'achat des consommateurs, c'est à dire aussi de nos salaires, ne va pas augmenter du fait de l'ouverture des magasins le dimanche et le Chiffre d'affaire globale ne pourra donc pas augmenter.

Or, sans chiffre d'affaire supplémentaire, les patrons du commerce n'embaucheront pas plus, et utiliseront encore cet argument pour développer encore plus de flexibilité. Dans les faits, il s'agit de déréglementer le temps de travail, de rendre les salariés taillables et corvéables à merci, de consolider les parts de marchés des grandes enseignes au détriment des petits commerces. Comment imaginer qu'une telle recette puisse relancer l'économie et créer de l'emploi ? De nombreux rapports économiques démontrent que ce postulat est faux ! Ne nous faisons pas avoir par ce faux argument.

## Sans signature n'y a pas !!

### ARTICLE 5-5 Repos dominical

Le repos hebdomadaire est assuré par la fermeture des établissements le dimanche. Voici l'article de notre Convention Collectif qui nous protégeait légalement. Seule la signature de syndicats représentatifs lors d'un accord avec la direction peut abolir ce droit...

**C'est fait ! FO et la CFE-CGC ont signé !**

## Les hypermarchés vont couler c'est la survie de carrefour ?

**FAUX !!!** Carrefour est un groupe et les hypermarchés Français représentent 20% du chiffre du groupe. C'est le chantage à l'emploi pour encore nous faire mieux avaler notre sacrifice du dimanche.

## Seul le CE décidera des ouvertures locales ?

Comment un syndicat majoritaire dans de nombreux magasins va-t-il renoncer à ouvrir le dimanche alors que ce même syndicat majoritaire a signé cet accord ? L'avis conforme du CE a ses limites, L'EMPLOYEUR peut y remédier avec L'intervention de l'Inspection du travail.